

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 Retraits aux registres des représentants

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
ABOUCHACRA	LYNE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-03-23
ADAMOU DAMBADJI	YASMINA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-16
AMMOURI-ABLA	RANDA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-02-17
AYED	SALMA	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-16
BAILLARGEON	PASCAL	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-03-20
BARRETTE	VÉRONIQUE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-03-17
BELHUMEUR	FRÉDÉRIC	MFS GESTION DE PLACEMENTS CANADA LIMITEE	2026-03-20
BERNIER	ROSE-LYNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-20
BIBEAU	MARC	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-03-16
BOULERICE	MANON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-20
BOUNAIM	CHERIF AMINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-19
BUSSIÈRES	SHANIE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-03-17
CALDARONE	GINA	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2026-03-06
CARON	STÉPHANE	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2026-03-10
CASTONGUAY	FREDERICK	ARDIAN CANADA INC.	2026-03-13
CAVALLARO	LEONARDO	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-03-14
CHHUOR	CHE LENG	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-03-20
CHOURAICHI	HAMZA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-03-13
CLARKE	KEETON	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2026-03-23
CÔTÉ	MANON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-19
COTE-BOUTIN	JONATHAN	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2026-03-11
DIB-SAWAYA	DINA	MANDEVILLE PRIVATE CLIENT INC.	2026-03-17
DICOH	AICHA EMMANUELLA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-20

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
DJOUHRI	YASMINE	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2026-03-19
DUPUIS	ALEXANDRE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-02-11
DUSSEAUT	MYRIAM	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-16
ELLYSON MAROT	ANNIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-20
FAUSTIN	NICK-ANOR	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-03-24
FILACOURIDIS	ANDRIA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-03-09
FONING NEPETSOUN	EVARD	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-03-06
GAREAU-CHARBONNEAU	JULIE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-18
GARNEAU	ARIANE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-03-17
GAUDETTE	GABRIELLE	IA GESTION PRIVÉE DE PATRIMOINE	2026-03-20
GOSSELIN	CAROLANNE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2025-11-24
HAMDAOUI	CHANEZ	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-19
HAMEL	CHRISTINE	PLACEMENTS CIBC INC.	2026-03-19
HUARD	LAURIANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-20
JACQUES-LABRANCHE	ALLYSON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-20
KAABI	MOHAMED	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-03-23
LAFRANCE	ANNIE-CLAUDE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-03-13
LEBLANC	KEVIN	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-03-16
LESIEGE	BERNARD	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-20
LESSARD	JULIE	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2026-03-19
MARTEL	STÉPHANIE	MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.	2026-03-20
MORISSETTE	CORALIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-20
MUSSEL	KATIA	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-03-20
NAKHAL	JIMMY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-16
OTTO	WILLIAM	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-03-23

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
PELLETIER	MYRIAM	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-03-19
POIRIER	MAXANDRE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-16
POTVIN	SEBASTIEN	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-03-17
PTASZKIEWICZ	MAGDALENA	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2026-03-18
P'YANYKH	KSENIA	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-03-20
QI	XIU LI	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-03-08
RAYMOND	DAVID	FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS GESTION PRIVÉE INC.	2026-03-17
ROCHE	CHRISTOPHER	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-16
ROY	AMÉLIE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-03-16
SAJOUS	ZACKARY	TD SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-03-13
SEVERIN	YANNIS	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-16
TARDIF	JEAN	MICA CAPITAL INC.	2026-02-12
TCHOKO	ANNABELLE EDWIGE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-18
TREMBLAY	FÉLIX	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2026-03-20
WAIS	MOUSSA ROBLEH	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-03-17
XIONG	YIN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-03-20
ZGHEIB	CARLA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-03-16

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
BELHUMEUR	FRÉDÉRIC	MFS GESTION DE PLACEMENTS CANADA LIMITEE	2026-03-20
MALENFANT	JONATHAN	COTE 100 INC.	2026-03-17

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
Montréal : (514) 395-0337
Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, la discipline 16a et les mentions spéciales C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	

5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers

5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises

6a Planification financière

16a Courtage hypothécaire

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
104785	BOURQUE, BRUNO	2A	2026-03-18
104785	BOURQUE, BRUNO	1A	2026-03-18
109960	DESROCHERS, ANDRÉE	1A	2026-03-23
111136	DUFOUR, MARC	2A	2026-03-18
116079	HAMEL, SYLVIE	4B	2026-03-25
116728	HUOT, DANIEL	5A	2026-03-20
121699	LÉVESQUE, GHISLAINE	4A	2026-03-18
135364	DESROCHERS, LINE	2A	2026-03-24
135364	DESROCHERS, LINE	1A	2026-03-24
150633	BOUSQUET, CLAUDIA	6A	2026-03-23
151042	LAMBERT, STÉPHANIE	2B	2026-03-18
156965	LABRECQUE, SAMUEL	4A	2026-03-23
157602	CHARETTE, NATHALIE	2A	2026-03-24
157602	CHARETTE, NATHALIE	1A	2026-03-24
171484	SYLVESTRE, MAGALIE	6A	2026-03-18
173497	DUPUIS, BERNARD JR	2B	2026-03-18
174889	RIGIN, MIRLANDE	4A	2026-03-20
176706	PRÉVOST, NADIA	1A	2026-03-20
176706	PRÉVOST, NADIA	2C	2026-03-20
177201	DANILA, LILIANA PARASCHIVA	1A	2026-03-24
180540	PLASKETT, ROBERT	3B	2026-03-19
182161	AUDET, ISABELLE	2B	2026-03-18
183961	GARNEAU, ARIANE	6A	2026-03-19
184356	ICHO, SANDRA	16A	2026-03-24
187782	LESAGE, LOUIS	4B	2026-03-20
190065	JACQUES, JOHANNE	3A	2026-03-23
191874	LAMBERT, PIERRE-LUC	4B	2026-03-24
193413	BARRETTE, VÉRONIQUE	6A	2026-03-24

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
195038	BLANCHETTE, PATRICK	2B	2026-03-18
195563	BERTRAND, FRANÇOIS	4A	2026-03-19
197789	BIBEAU, MARC	6A	2026-03-19
197789	BIBEAU, MARC	1A	2026-03-19
197848	SADKI, NADIA	1A	2026-03-19
197848	SADKI, NADIA	16A	2026-03-19
198096	LAZARO, PAULO	4B	2026-03-19
198354	BOUCHARD, GUYLAINE	1A	2026-03-24
202966	SARRAZIN, ANNIE	2B	2026-03-18
203228	IZZI, AMALIA	1A	2026-03-18
204588	LABRIE-DE-ECHEANDIA, WILLIAM	2B	2026-03-23
206581	BELL, ÉRIKA	1A	2026-03-23
208730	JACQUES, DAVID	3B	2026-03-24
209010	BOISSONNEAULT, ROXANE	4B	2026-03-23
212015	CHAREST, YAN	2A	2026-03-18
212337	LESSARD, KEVEN	1A	2026-03-18
212337	LESSARD, KEVEN	6A	2026-03-18
213632	BLANCHETTE, JASMIN	3B	2026-03-24
216482	LANGLOIS, DEBBIE	4C	2026-03-23
216548	POULIOT-ETHIER, MAXIME	1A	2026-03-18
217217	ST-PIERRE, SIMON	4B	2026-03-20
217320	ROY, KEVIN	1A	2026-03-18
220445	HANNA, RAYMOND	3B	2026-03-24
220479	ÉMOND-TANGUAY, JEAN-GABRIEL	3B	2026-03-24
220659	MAGHSOUDI, MASTOUREH	1A	2026-03-23
223858	MAIDMENT, JENNIFER	1A	2026-03-19
225115	MARTINEAU TURGEON, SEBASTIEN	3B	2026-03-19
226315	SY, ELHADJ	4B	2026-03-24
227855	BEAULÉ, MARTIN	4A	2026-03-23
228590	ROSE-ROY, JONATHAN	4A	2026-03-24
229181	PÉLOQUIN, MIKE	1A	2026-03-18
231679	BLANCHETTE, DOMINIQUE	2A	2026-03-18
232034	GUETTALA, ABDERRAOUF	4B	2026-03-24
241905	DESBIENS, AUDREY	4B	2026-03-23
243064	HERARD, ALEXANDRA	4C	2026-03-19
243799	MARQUIS, KARINE	5B	2026-03-24
245423	MOISAN, AUDREY	3B	2026-03-19
245869	ABAY, HAKAN	1A	2026-03-23

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
246014	ACHJI, ABED	4B	2026-03-19
246155	NOËL, GUYLAINE	1A	2026-03-18
247825	DEXTRAZE, THOMAS	16A	2026-03-24
249787	GAGNON, MÉLANIE	4B	2026-03-23
249865	COSSETTE, KARINE	4A	2026-03-24
249979	LANGELIER, RAPHAËLLE	1A	2026-03-23
250201	CLÉMENT, ALEXANDRE	1A	2026-03-24
251083	JOZWIAK, EWELINA	3B	2026-03-20
252554	BALYAN, BAGHDASSAR	1A	2026-03-23
253406	LIMOGES, ISABELLE	4A	2026-03-23
253633	DJOUHRI, YASMINE	1A	2026-03-19
253731	DUBOIS, OCÉANE	4B	2026-03-18
253975	JOSEPH, FRANCK	4A	2026-03-19
255350	HUSSON, NOÉMIE	1A	2026-03-19
255887	SIMOUSSA, LINDA	1A	2026-03-23
256392	LANGFORD, RACHELLE	1B	2026-03-20
257191	FLEURY, GABRIEL	1A	2026-03-24
257339	CÔTÉ-DUBÉ, STÉPHANIE	2A	2026-03-18
258067	NORMANDIN, CLÉMENCE	5B	2026-03-20
258757	BLANCHETTE, VINCENT	2B	2026-03-18
258789	AWAD, MARIA	3B	2026-03-23
258966	CARRIER, ROXANNE	5B	2026-03-24
259173	BÉLANGER, CATHERINE	3B	2026-03-24
259366	RUSHATSI, BOB-ARIANE	3B	2026-03-19
259511	ARGUIN, TOMMY	1A	2026-03-25
260894	DOUCETTE, FRANCIS	3B	2026-03-25
260954	SHEEHY-GAUTHIER, AIMIE	3B	2026-03-20
261168	SILVERIO RODRIGUEZ, ROCIO	1A	2026-03-18
261917	GROULX, NORMAND	1A	2026-03-19
262261	BERNILLON, MAXIME	3B	2026-03-18
262299	DE LEON CHIRINOS, TANIA	1A	2026-03-19
262307	NDIAYE, NDÉNÉ NDAO	3B	2026-03-24
262714	CARDONA, DAVID ALEXANDER	1A	2026-03-18
263506	BERNILLON, KEVIN	3B	2026-03-18
264410	PACHECO, MIGUEL	5B	2026-03-20
264445	BRAZEAU, ALEXIS	5B	2026-03-20
264775	WANG, ZIZHENG	3B	2026-03-18
264953	BLANCHARD, STÉPHANIE	2B	2026-03-18

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
266026	LEFEBVRE, ALEXIS	1A	2026-03-18
266645	FORTIN, DOMINIC	4B	2026-03-23
266867	HERNANDEZ-LEMAY, KEELY	3B	2026-03-24
267393	MÉNARD-LEFEBVRE, RACHELLE	1A	2026-03-24
267401	ROSSANESE, JADIA	3B	2026-03-24
267484	DORY, CLERVENS CLIFTON	1A	2026-03-24
268551	LEMAY, ALEXANDRE	3B	2026-03-18
268614	TRAHAN, MICHEL	3B	2026-03-23
269057	ZAMOR, GEORGES HENRY JR	1A	2026-03-20
269397	SAGALA, PATRICK	3B	2026-03-24
269871	TIRON, LILIAN	4B	2026-03-24
270090	CAVALLIN, MATTEO	1B	2026-03-18
270250	LAVOIE, LOIK ISAAK	1A	2026-03-18
270477	CANTIN, NATHALIE	1A	2026-03-20
270480	DESIR, SEDOREH BELLUDE	1A	2026-03-19
270684	KABUGHO, GLADYS	1B	2026-03-24
270917	LAROSE, DAVE	1A	2026-03-20
271105	TREMBLAY, WILLIAM	2B	2026-03-24
271472	VERDIER, ARNAUD	1A	2026-03-23
271649	BENOIT, MAXIME	1A	2026-03-20
271931	PAQUET, ALEXANDRE	1B	2026-03-20
272571	KANDE, ELICSON KANDE	1A	2026-03-19
272891	DUCHAIINE, YOAN	4B	2026-03-19
272908	SPAILIER, ANTOINE	4B	2026-03-19
273223	POUPART, NATHALIE	4B	2026-03-23
273396	LOISELLE, MEGAN	3B	2026-03-24
273485	ZHOU, WEI	1A	2026-03-23
273611	WU, SI	3B	2026-03-20
273807	THIFFAULT, MAXIM	3B	2026-03-23
274192	TZOURNAVELIS, VICKI	1A	2026-03-24
274408	CARON, JEAN-MICHEL	3B	2026-03-24
274538	PLANTE-JEAN, TOMI	16A	2026-03-19
274669	KASSAB, ABDALLAH	1A	2026-03-20
274687	BENOIT, JEFFREY	1A	2026-03-19

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	PAQUET	NANCY	2024-11-01
CAPITAL MAGESKA INC.	MATEI	EMMA IOANA	2026-02-27
CORDIANT CAPITAL INC.	GALASSI	PIERO	2026-03-11
IA GESTION PRIVÉE DE PATRIMOINE	GALLAGHER	JULIE	2026-03-10
IA GESTION PRIVÉE DE PATRIMOINE	KINGSBURY	FRANCE	2026-03-20

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	PAQUET	NANCY	2024-11-01
CAPITAL MAGESKA INC.	MATEI	EMMA IOANA	2026-02-27
CORDIANT CAPITAL INC.	GALASSI	PIERO	2026-03-11
DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT INC.	FOURNIER	ISABELLE	2026-03-09

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	PAQUET	NANCY	2024-11-01
CAPITAL MAGESKA INC.	MATEI	EMMA IOANA	2026-02-27
CORDIANT CAPITAL INC.	GALASSI	PIERO	2026-03-11
DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT INC.	FOURNIER	ISABELLE	2026-03-09
GESTION PALOS INC.	PICARD	MARTIN	2025-12-19

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
501755	ANDRÉE DESROCHERS	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-03-23
506203	9065-4658 QUÉBEC INC.	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES PLANIFICATION FINANCIÈRE ASSURANCE DE PERSONNES	2026-03-19
506419	GHISLAINE LÉVESQUE	ASSURANCE DE DOMMAGES (COURTIER)	2026-03-18
508054	ÉRIC GRENIER	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-02-06
512457	CONSULTATION CARTESIA 360° INC.	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES ASSURANCE DE PERSONNES	2026-03-24
512806	ALLIANCE SMG INC.	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES ASSURANCE DE PERSONNES	2026-03-18
515625	SERVICES FINANCIERS MICHEL LACHARITÉ INC.	ASSURANCE DE PERSONNES ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2026-03-18
601858	PROTEXIO SERVICES-CONSEILS INC.	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2026-03-18
602861	LES ASSURANCES VEGA INC.	ASSURANCE DE DOMMAGES	2026-03-20
604167	PRIMA GROUPE FINANCIER INC.	ASSURANCE DE PERSONNES ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2026-03-18
606690	NADIA SADKI	ASSURANCE DE PERSONNES COURTAGE HYPOTHÉCAIRE	2026-03-19
607451	RAPHAËLLE LANGELIER	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-03-18
608257	HAKAN ABAY	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-03-23

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
ARCHER GESTION DE PORTEFEUILLE INC.	MARTINEAU	CEDRIK	2026-03-19
ARCHER GESTION DE PORTEFEUILLE INC.	BOLLINI-NADEAU	ANTHONY	2026-03-19
BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	PAQUET	NANCY	2026-03-23
CAPITAL MAGESKA INC.	MARROCCO	ROBERTO	2026-03-24
COINBASE CANADA, INC.	FOUIN	LAURE	2026-03-18
IA GESTION PRIVÉE DE PATRIMOINE	BROCHU	YANICK	2026-03-24
LA CORPORATION DE SERVICES DU BARREAU DU QUÉBEC	CLAVEAU	CATHERINE	2026-03-23
MYÉLINE CAPITAL INC.	BERGER PAQUIN	MARIE-CLAUDE	2026-03-24
TRUST BANQUE NATIONALE INC.	SOARES	SUNEET	2026-03-18

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
ARCHER GESTION DE PORTEFEUILLE INC.	MARTINEAU	CEDRIK	2026-03-19
ARCHER GESTION DE PORTEFEUILLE INC.	BOLLINI-NADEAU	ANTHONY	2026-03-19
BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	PAQUET	NANCY	2026-03-23
CAPITAL MAGESKA INC.	MARROCCO	ROBERTO	2026-03-24
TRUST BANQUE NATIONALE INC.	SOARES	SUNEET	2026-03-18

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	PAQUET	NANCY	2026-03-23

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CAPITAL MAGESKA INC.	MARROCCO	ROBERTO	2026-03-24
LA CORPORATION DE SERVICES DU BARREAU DU QUÉBEC	CLAVEAU	CATHERINE	2026-03-23
TRUST BANQUE NATIONALE INC.	SOARES	SUNEET	2026-03-18

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
609932	NORTHCOAST SOLUTIONS OF CANADA, ULC	PEGGY MENDEZCURIA	Expertise en règlement de sinistres	2026-03-18
609934	SERVICES FINANCIERS BELLEFEUILLE INC.	PASCAL DAGENAIS	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2026-03-18
609938	9557-3325 QUÉBEC INC.	DENIS ANTONELLI	Assurance collective de personnes	2026-03-19
609939	PRIMEAU DUVAL SOLUTIONS FINANCIÈRES INC.	DAVID DUVAL	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2026-03-19
609941	RÉACTION SC INC.	SERGE DE BLOIS	Expertise en règlement de sinistres	2026-03-23
609942	LYDIA POMERLEAU COURTIER HYPOTHÉCAIRE INC.	CHRISTIAN POMERLEAU	Courtage hypothécaire	2026-03-20
609946	YAM FINANCIAL SOLUTIONS INC.	SANDRINE MAKARON	Assurance de personnes	2026-03-24

3.6 AVIS D'AUDIENCES

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE – AVRIL 2026

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Nargues Atai	2025-10-02(A)	M ^e Patrick de Niverville Président	7 avril 2026 À 9 h 30	Visioconférence Pour le lien de connexion, contacter le greffe au : greffe@chad.qc.ca	Soumettre à son assurance collective 32 réclamations, alors que les prestations n'ont pas été reçues.	Culpabilité
		M. Antoine El- Hage Membre				
		Mme Nathalie Boyer, C. d'A. Ass., Membre				
Tonino Di Corpo	2024-10-03(C)	M ^e Patrick de Niverville Président	16 avril 2026 À 9 h 30	Visioconférence Pour le lien de connexion, contacter le greffe au : greffe@chad.qc.ca	Avoir exercé ses activités de façon négligente et/ou a faire défaut d'agir en conseiller consciencieux.	Culpabilité et sanction
		Mme Sultana Chichester Membre				
		Mme Karine Côté Membre				

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE – AVRIL 2026

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Dominic Zotti (C)	2025-09-02	M ^e Patrick de Niverville Président Mme Martine Lavoie Membre Mme Catherine Plante Membre	23-24 et 29 avril 2026 À 9 h 30	Visioconférence Pour le lien de connexion, contacter le greffe au : greffe@chad.qc.ca	Résilier sans l'autorisation de l'assuré son contrat d'assurance habitation. Affirmer faussement à l'assuré que l'assureur a résilié son c d'assurance habitation. Transmettre à l'assureur des renseignements faux, trompeu susceptibles d'induire en erreur Entraver le travail du bureau du syndic. Négliger la tenue du dossier de l'assuré.	Culpabilité
Mildred Miranda 202913	CD00-1583	M ^e Marco Gaggino Président suppléant M. Marc Binette, Pl. Fin., Membre M. Robert Carrier, Membre	8 avril 2026 à 9 h 30	2000, McGill College Montréal (Québec) H3A 3H3 Pour y assister, contacter le greffe : comitediscipline@chambresf.com	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité et honnêteté	Culpabilité

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7.1 AMF

Aucune information.

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la Chambre de l'assurance

COMITÉ DE DISCIPLINE CHAMBRE DE L'ASSURANCE

(ANCIENNEMENT CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1557

DATE : Le 26 janvier 2026

LE COMITÉ : M ^e Chantal Donaldson	Présidente
M. Stéphane Prévost, A.V.C.	Membre
M. Antonio Tiberio	Membre

M^e SÉBASTIEN TISSERAND, ès qualités de syndic

Plaignante en reprise d'instance
c.

JOÉ MASSON, conseiller en sécurité financière et représentant de courtier pour un courtier en épargne collective et sur le marché dispensé (certificat 214015, BDNI 3420111)

Intimé

DÉCISION SUR CULPABILITÉ

ORDONNANCE DE NON-DIVULGATION, NON-DIFFUSION ET NON PUBLICATION

[1] À la demande du plaignant, le comité de discipline de la Chambre de l'assurance (ci-après : « comité ») a rendu séance tenante, conformément à l'article 142 du *Code des professions*, l'ordonnance suivante :

Ordonnance de non-divulgation, non-diffusion, et non-publication de tout renseignement qui pourrait permettre d'identifier le consommateur contenu dans les pièces, étant entendu que la présente ordonnance ne

CD00-1557

PAGE : 2

s'applique pas aux échanges d'information prévus à la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* et à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.

APERÇU

[2] Il s'agit d'un dossier où l'intimé, M. Joé Masson, alors qu'il était conseiller en sécurité financière et représentant de courtier pour un courtier en épargne collective et sur le marché dispensé, a emprunté, à deux reprises des montants d'argent à son client. Le plaignant lui reproche de s'être ainsi placé dans une situation de conflits d'intérêts.

[3] La veille de l'audience, une demande de remise a été déposée au secrétariat du comité de discipline par M. Masson, laquelle a été refusée par le comité. L'audience sur culpabilité a procédé par visioconférence.

[4] M. Masson a plaidé non coupable au chef d'infraction contenue à la plainte disciplinaire. Il se représente seul et il ajoute qu'il n'a aucune preuve à produire.

LA PLAINTÉ :

1. Dans la province de Québec, entre les ou vers les 16 septembre et 26 octobre 2022, l'intimé s'est placé en situation de conflits d'intérêts en empruntant, à son client P.M., une somme d'environ 28 000\$, contrevenant ainsi aux articles 10 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* et 160 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

[5] La plainte ne contient qu'un seul chef d'infraction lequel est rattaché à deux articles de loi, lesquels se lisent ainsi :

Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières

10. Les méthodes de sollicitation et de conduite des affaires du représentant doivent inspirer au public le respect et la confiance.

CD00-1557

PAGE : 3

Loi sur les valeurs mobilières

160. La personne inscrite à titre de courtier, de conseiller ou de représentant est tenue d'agir de bonne foi et avec honnêteté, équité et loyauté dans ses relations avec ses clients.

QUESTIONS EN LITIGE

- I. Les motifs invoqués par M. Masson pour obtenir la remise de l'audition sur culpabilité sont-ils suffisants?
- II. L'emprunt de sommes d'argent à un client place-t-il le représentant en situation de conflits d'intérêts brisant ainsi le lien de confiance et de loyauté envers ce client?

LA DEMANDE DE REMISE

[6] La présente audition sur culpabilité a été fixée pour être entendue en présentiel le 15 avril 2025. M. Masson demande une remise au motif qu'il était malade. Compte tenu de cette demande et afin d'éviter le déplacement, en vain, des participants, le comité a changé le mode de l'audition en visioconférence. M. Masson est présent par visioconférence et sa demande de remise est entendue en premier lieu.

[7] Ce dernier témoigne à l'effet que, puisqu'il a été malade, il a juste besoin de repos, qu'il a perdu son permis de conduire, ce qui rend difficiles ses déplacements et que puisqu'il occupe désormais un nouvel emploi comme cimentier dans l'industrie de la construction, il ne peut s'absenter de son emploi. Il ajoute qu'il préférerait remettre l'audition à la semaine suivante. Il précise toutefois « *qu'on peut y aller de l'avant avec l'audition par visioconférence* » et ajoute qu'il a seulement une heure à y consacrer ». Il est impatient. Il considère que c'est une perte de temps puisqu'il ne va plus jamais travailler dans le secteur des services financiers.

CD00-1557

PAGE : 4

[8] La demande de remise est contestée par le plaignant.

[9] Le comité constate que M. Masson assiste à l'audition alors qu'il est visiblement sur un chantier de construction. Contrairement à ce qu'il a affirmé dans son courriel adressé au comité, il ne prend pas de repos, il est au travail et il consent à procéder sous réserve de sa disponibilité. Le comité, les parties et les témoins sont tous présents par visioconférence. Il serait contraire à l'intérêt de la justice qu'une remise de l'audition ait lieu dans de pareilles circonstances. En conséquence, la demande de remise est refusée et l'audition procède par visioconférence.

L'ANALYSE

[10] Le consommateur a fait affaire avec M. Masson de 2017 à 2023 pour ses placements. Le 20 septembre 2022, M. Masson emprunte la somme de 20 000 \$ à son client pour une période de deux mois. Ce dernier s'engage à lui verser un rendement mensuel de 1 250 \$. Ce taux de rendement équivaut à des intérêts annuels de 75 %.

[11] Le 26 octobre 2022, à la demande de M. Masson, son client lui accorde une somme supplémentaire de 8 000 \$ avec un rendement de 1 000 \$, pour une période de 22 jours. Ainsi, M. Masson s'engage à lui remettre la somme de 9 000\$ le 17 novembre 2022. En cas retard, une pénalité de 50 \$ par jour s'ajoute aux intérêts convenus.

[12] Le 18 novembre 2022, M. Masson rembourse le deuxième prêt à son client soit, la somme de 8 000\$ et les intérêts relatifs de 1 000\$ ainsi que les intérêts courus du premier prêt ($2 \text{ mois} \times 1\,250\$ = 2\,500\$$) pour un total de 11 500\$.

CD00-1557

PAGE : 5

[13] Le 19 novembre 2022, M. Masson demande une extension supplémentaire du premier prêt jusqu'en juin 2023. Une série de chèques postdatés (de mars à avril 2023), couvrant les intérêts mensuels, au montant de 1 250 \$ chacun est remis au client. D'un commun accord le capital de 20 000\$ est dorénavant exigible le 21 juin 2023.

[14] Les intérêts des mois de décembre 2022 à février 2023 (3 mois X 1 250 \$ = 3 750 \$) seront encaissés tel que convenu. L'encaissement du chèque de mars 2023 (1 250 \$) a été refusé et il sera payé par virement Interac le 5 juin 2023.

[15] En raison de la condition de santé fragile de sa mère, des frais encourus pour s'en occuper et par la suite du décès de cette dernière, M. Masson demande de repousser l'échéance du paiement du capital en juillet, en août, en septembre et finalement en octobre 2023. Les intérêts courus en septembre 2023 sont alors de 7 500 \$ (6 mois X 1 250 \$). M. Masson offrira de payer une somme supplémentaire de 500 \$ à son client pour que l'encaissement du chèque ait lieu en octobre plutôt qu'en septembre, ce qu'il acceptera. À ce moment, le capital et les intérêts s'élèvent à 28 000 \$. Le client cesse alors la réclamation d'intérêts supplémentaires et c'est ce montant en capital et intérêts qu'il réclame à M. Masson.

[16] L'échange de nombreux textos s'ensuit entre les parties dans lesquels M. Masson promet de payer. Il semble vouloir régler sa dette. Toutefois, aucun autre montant ne sera remboursé ou versé.

[17] Le 21 novembre 2023, une dernière entente intervient entre les parties. À savoir : « Payer 8 000 \$ dans la semaine du 20 novembre 2023; Payer le reste de

CD00-1557

PAGE : 6

la somme (20 000 \$) dans les semaines du 27 novembre et 4 décembre 2023; Reprise des intérêts de retard de 50 \$ par jour à compter du 28 novembre ».

[18] Le 2 décembre 2023, après plusieurs promesses de remboursement non tenues, le client par l'entremise de son avocate fait parvenir à M. Masson une mise en demeure afin de récupérer la somme de 28 500 \$ soit, la somme de 20 000\$ initialement prêtée ainsi que 8 500\$ d'intérêts réclamés.

[19] Une poursuite est entamée devant la Cour du Québec par le client contre M. Masson afin de récupérer le capital, les intérêts et les frais.

[20] Le 15 février 2024, un jugement en homologation d'une transaction au montant de 28 500 \$ capital, intérêts et frais est rendu par la Cour du Québec.

[21] Des mesures d'exécution ont été entreprises par l'entremise d'un huissier

[22] Le 7 juin 2024, M. Masson dépose une proposition de consommateur à ses créanciers, laquelle est refusée en date du 19 août 2024 par ces derniers.

[23] Une faillite est finalement déposée par M. Masson en date du 6 novembre 2024. Le client est créancier ordinaire dans ladite faillite.

[24] Il appert de la jurisprudence qu'un conseiller en sécurité financière a l'obligation d'éviter toute situation de conflits d'intérêts¹. De plus, la jurisprudence est constante² à l'effet qu'en empruntant de son client une somme d'argent, un

¹ *Chambre de la sécurité financière c. Greeley*, 2008 CanLII 15002 (QC CDCSF)

² *Chambre de la sécurité financière c. Ettie*, 2017 CanLii 41619 (QC CDCSF), *Chambre de la sécurité financière c. Turcotte*, 2013 CanLII 43422 (QC CDCSF), *Chambre de la sécurité financière c. Montour*, 2015 QCCDCSF 67; *Chambre de la sécurité financière c. Di Salvo*, 2013 CanLII 77930 (QC CDCSF)

CD00-1557

PAGE : 7

représentant se place en situation de conflits d'intérêts et par le fait même, il fait défaut de conserver son indépendance. Ainsi, il abuse indûment de la confiance témoignée par son client³. Un représentant ne peut ignorer qu'il lui est interdit d'agir de la sorte et qu'il commet une infraction sérieuse en empruntant de l'argent à ses clients⁴.

[25] La preuve démontre clairement que M. Masson, alors qu'il était certifié en assurance de personnes et qu'il était inscrit en tant que représentant de courtier pour un courtier en épargne collective et sur le marché dispensé, a emprunté à un de ses clients, la somme totale de 28 000 \$ à l'occasion de deux prêts consécutifs.

[26] Comme le seul chef d'infraction à l'encontre de M. Masson est rattaché à deux articles de loi distincts, le comité déclare M. Masson coupable, d'avoir par ses agissements, contrevenu aux articles 10 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* et 160 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

[27] Toutefois, en vertu du principe interdisant les condamnations multiples⁵, le procureur de la plaignante suggère au comité d'ordonner la suspension conditionnelle des procédures en vertu de l'article 10 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*, ce que le comité fera.

POUR CES MOTIFS, le comité de discipline :

RÉITÉRE le rejet de la demande de remise prononcée lors de l'audience du 15 avril 2025;

³ *Chambre de la sécurité financière c. Pop*, 2016 CanLII 86842 (QC CDCSF) par. 63

⁴ *Ibid* par. 64

⁵ *Kienapple c. R.*, 1974 CanLII 14 (CSC)

CD00-1557

PAGE : 8

DÉCLARE M. Masson coupable du seul chef d'infraction mentionné à la plainte disciplinaire pour avoir contrevenu aux articles 10 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* et 160 de la *Loi sur les valeurs mobilières*;

ORDONNE la suspension conditionnelle des procédures quant à l'article 10 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*;

CONVOQUE les parties avec l'assistance de la secrétaire du comité de discipline à une audition sur sanction;

PERMET la notification de la présente décision aux parties par moyen technologique conformément à l'article 133 du *Code de procédure civile*, soit par courrier électronique.

(S) M^e Chantal Donaldson

M^e Chantal Donaldson

Présidente du comité de discipline

(S) Stéphane Prévost

M. Stéphane Prévost, A.V.C.

Membre du comité de discipline

(S) Antonio Tiberio

M. Antonio Tiberio

Membre du comité de discipline

M^e Alain Galarneau

Pouliot, Prévost, Galarneau, s.e.n.c.

Procureur du plaignant, présent

M. Joé Masson

Intimé, présent et non représenté

Date d'audience : 15 avril 2025

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

CD00-1557

PAGE : 9

A0522

3.7.3.2 OCRI

Aucune information.

3.7.3.3 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

3.8.1 Dispenses

Aucune information.

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

3.8.4 Autres

Aucune information.

Suspensions pour des manquements aux obligations relatives à la formation continue

Le tableau suivant contient le nom des représentants dont le certificat ou l'inscription a été suspendu dans une ou plusieurs disciplines, catégories de discipline ou catégories d'inscription, puisqu'ils ne se sont pas conformés aux obligations relatives à la formation continue. Au moment de cette publication, il est possible que leur situation soit déjà corrigée.

Il est également possible de vérifier si un représentant dispose d'un droit de pratique en consultant le [Registre des entreprises et individus autorisés à exercer](#) de l'AMF disponible sur son site Internet ou en s'adressant au Centre d'information de l'AMF aux coordonnées suivantes :

Québec : 418 525-0337
 Montréal : 514 395-0337
 Autres régions : 1 877 525-0337
 Télécopieur : 418 647-9963
www.lautorite.qc.ca

Disciplines, catégories de discipline et catégories d'inscription

1a Assurance de personnes

1b Assurance contre les accidents ou la maladie

2a Assurance collective de personnes

Disciplines, catégories de discipline et catégories d'inscription

2b	Régime d'assurance collective
2c	Régime de rentes collectives
3a	Assurance de dommages (Agent)
3b	Assurance de dommages des particuliers (Agent)
3c	Assurance de dommages des entreprises (Agent)
4a	Assurance de dommages (Courtier)
4b	Assurance de dommages des particuliers (Courtier)
4c	Assurance de dommages des entreprises (Courtier)
5a	Expertise en règlement de sinistres
5b	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers
5c	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises
6a	Planification financière
16a	Courtage hypothécaire
7611	Représentant de courtier en épargne collective
7615	Représentant de courtier en plans de bourses d'études

N° client	Nom complet	N° décision	Catégorie, discipline	Date de la décision
3002748331	N/A, SIMRAN	2026-CI-1023250	7611	2026-03-20
3000024964	WAHAB, FAISAL	2026-CI-1023251	7611	2026-03-20